



LA PETANQUE CHAMBONNAISE 43

Compte-rendu réunion du 04 Mars 2019

Ordre du jour : mise en place saison 2019

Membres présents :

LEBRAT Guy - LEBRAT Marie-Hélène - CROZE Michel - RIOU Roland - BEYDON J-Jacques
BEJARANO J-Charles

Excusé : BLACHERE Jean Claude

Résolutions financières pour la saison 2019 :

Cette saison, inscription des équipes (9 au total) pour la saison 2019 (Coupe (3), championnats vétérans (2), CDC OPEN (4)), 20 € par équipes inscrites + forfait annuel de 56 € = **236 €**

- **CDC vétérans** : Attribution de 20 € par équipe (2 équipes inscrites), par journée de réception des équipes adverses (2 x 7 journées) = 14 journées à domicile x 20 € = **280 €**

Plus éventuellement en cas de qualifications aux phases finales.

Cette somme est destinée à la réception des équipes, boissons, gâteaux, etc....

Les casses croûtes ou repas ne sont pas pris en compte par le bureau.

- **CDC OPEN** : Attribution de 5 € par joueurs inscrits sur la feuille de match pour chaque journée complète (matin et après-midi, avec repas justifié) (2, voir 3 journées) x (4 équipes) x (8 joueurs en moyenne) = 5 € x 12 journées x 8 joueurs (environ) = **480 €**

Plus éventuellement en cas de qualifications aux phases finales.

Cette somme est destinée au repas de midi. Le complément sera à la charge de chaque joueur.

- **COUPE et CHALLENGE** : Attribution de 5 € par joueurs inscrits sur la feuille de match, par match effectué (3 équipes inscrites) = 5 € x 2 tours minimum x 3 équipes x 8 joueurs = **240 €**

Le choix de la réception est à la charge du capitaine.

Inscriptions aux divers qualificatifs Départementaux (Tête à Tête, Doublette, Triplette, Mixte), le nombre de participants (pour mémoire, en 2018, environ 60 joueurs ont été inscrits).

Pour 2019 l'inscription a augmenté à 5 € par joueur, au lieu de 4.50 €.

Une estimation, avec les nouveaux adhérents pour cette année, peut-être de 80 joueurs à inscrire.

80 joueurs x 5 € = **400 €**

Le bureau décide de récompenser les joueurs qualifiés pour les divers Championnats Départementaux, en attribuant la somme de 10 €, pour le repas éventuel.

Le Groupe de Travail, pour la recherche d'un nouveau local pour le club, nous a informés être en bonne voie pour obtenir l'accord de la Mairie, pour l'utilisation des anciens vestiaires du foot et des terrains à utiliser (ancien et nouveau parking du foot). Une réponse définitive devrait être donnée par la Mairie mi-Mars ou fin Mars 2019.

Ce qui nous ferait économiser la location ponctuelle du camping.

Nous n'aurons, peut-être, pas la même subvention de la part de la Commune ?

Subventions pour 2019 :

Intermarché, prévision 500 € ou plus

Garage Renault, nouveaux propriétaires, à consulter

Entreprise FERNANDEZ Benoit, à consulter

La pièce du Boucher, à consulter etc.....